

Service de Presse

Rennes, Ville et Métropole

Tél. 02 23 62 22 34



@Rennes_presse

Vendredi 2 octobre 2020

«Santé mentale et discriminations»

Semaine d'information sur la santé mentale

Du lundi 5 au samedi 10 octobre 2020

La Semaine d'information sur la santé mentale, événement national organisé chaque année, est un temps dédié à l'échange, au débat et à l'innovation autour d'une thématique en lien avec les questions de santé mentale. Les partenaires rennais saisissent chaque année l'opportunité de participer à la "déstigmatisation" et à l'information en santé mentale en organisant localement une Semaine d'information sur la santé mentale (SISM).

En 2020, la crise sanitaire a entraîné le report de la SISM qui devait se tenir en avril. Le confinement, la distanciation physique ou encore la modification des relations sociales sont autant de bouleversements qui ont pu avoir un impact sur la santé psychique. Dès le mois d'avril, la Ville de Rennes a ainsi coordonné avec de nombreux partenaires la création d'une ligne téléphonique à destination de la population, dans le contexte de stress lié à l'épidémie de Covid-19 et aux mesures de confinement.

→ Pour en savoir plus, lire le communiqué de presse : [Covid-19 / Confinement : une ligne d'écoute pour lutter contre le stress à partir du lundi 6 avril](#)

Face à ce constat, le collectif rennais des Semaines d'information sur la santé mentale a souhaité pouvoir reprogrammer ce rendez-vous au mois d'octobre, autour du thème "santé mentale et discriminations".



Santé mentale et discriminations

Les discriminations sont les conséquences de mécanismes psychologiques, culturels et sociaux, appelés stigmatisation. Tout au long de la vie, elles peuvent se manifester par des pratiques diffuses, profondément ancrées dans la société.

Ces discriminations engendrent de la souffrance et impactent la santé mentale. Par ailleurs, les personnes concernées par des troubles psychiques sont en première ligne face aux pratiques discriminatoires. Les conséquences de ces dernières se répercutent aussi sur l'entourage des personnes concernées et sur les professionnels de la santé mentale.

Cette 31^{ème} édition de la Semaine d'information sur la santé permettra de se pencher sur cette problématique et d'aborder de nombreuses questions : Comment les discriminations affectent-elles la santé mentale des individus ? Avec quelles conséquences ? Quelles sont les conséquences des discriminations pour les personnes concernées par les troubles psychiques ?

Les temps forts du programme

Le programme complet [est disponible ici](#).

Ciné débat : Joker, de Todd Phillips

Dans les années 1980, à Gotham City, Arthur Fleck, un comédien de stand-up raté est agressé alors qu'il erre dans les rues de la ville déguisé en clown. Méprisé de tous et bafoué, il bascule peu à peu dans la folie pour devenir le Joker, un dangereux tueur psychotique. Le film sera suivi d'un débat sur la thématique « Santé mentale et discriminations » avec la Docteure Elisabeth Sheppard, psychiatre au Centre Hospitalier Guillaume Régnier, Dominique Launat, membre de Santé Mentale France Bretagne, et Jacques Fayolle, membre de l'Union Nationale de Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM 35)

Mercredi 7 octobre, à 20 h. TNB, 1 rue Saint-Hélier. Tarif unique : 5 €.

Théâtre : En public

Cette performance théâtrale est une aventure humaine, une création collective dont l'intention est avant tout l'expression. L'expression de chacun, usagers et professionnels, sur ce que représente la discrimination. Cette création a le soutien de Thierry Beucher, comédien professionnel, et de l'association ADEC - Maison du Théâtre Amateur.

Jeudi 8 octobre, à 11 h 30. Adec, Maison du Théâtre Amateur, 45 rue Papu.

Forum : On a tous une santé mentale !

Le collectif des Semaines d'Information sur la Santé Mentale et ses partenaires proposent de débattre et d'informer pour faire évoluer les représentations sociales de la santé mentale. L'association « Santé Mentale France en Bretagne » propose des temps de paroles « Covid19 et santé mentale » d'une trentaine de minutes chacun entre 15 h et 17 h. Il s'agit de témoigner et d'échanger sur les vécus de chacun pendant la période de confinement puis de celle de déconfinement et des effets sur notre santé mentale.

À propos de la Semaine d'information sur la santé mentale

Les Semaines d'information sur la santé mentale (SISM) s'adressent au grand public. Chaque année, citoyens, collectivités, associations et professionnels organisent des actions d'information et de réflexion à travers toute la France. Ces actions poursuivent cinq objectifs :

- Sensibiliser le public aux questions de santé mentale.
- Informer, à partir du thème annuel, sur les différentes approches de la santé mentale.
- Rassembler par cet effort de communication, acteurs et spectateurs des manifestations, professionnels et usagers de la santé mentale.
- Aider au développement des réseaux de solidarité, de réflexion et de soin en santé mentale.
- Faire connaître les lieux, les moyens et les personnes pouvant apporter un soutien ou une information de proximité.

Forte d'un réseau dense et dynamique d'acteurs autour de la santé mentale, la Ville de Rennes soutient chaque année cet évènement national.

→ À propos du Conseil Rennais de santé mentale :

Créé par délibération du Conseil Municipal, le Conseil rennais de santé mentale a été installé le 1^{er} avril 2010 et a acté la volonté de coopération des élu(e)s, de l'ensemble des acteurs publics, privés, associatifs ainsi que des usagers (association de patients et de familles) et des habitants. Il se définit comme une plateforme de concertation et de coordination ayant pour objectif de définir des politiques locales et des actions permettant l'amélioration de la santé mentale de la population.

- Plus d'informations avec la [Charte du conseil Rennais de santé mentale](#).

Pour une meilleure prise en compte de la santé mentale dans la ville

En lien avec les orientations nationales et régionales de santé publique, la Ville de Rennes mène des actions de proximité en faveur de la santé, dans une logique de concertation et de mobilisation des partenariats, afin de réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et rendre chacun acteur de sa santé. Le Plan local de santé rennais constitue le cadre d'actions des services de la Ville dans ce domaine.

La Ville de Rennes fonde son action en faveur de la santé sur une approche positive et très large de la santé qui la situe bien au-delà de l'absence de maladie. Ainsi, chercher à améliorer la santé pour tous, c'est agir sur les facteurs qui influencent l'état de santé des habitants : conditions de vie et de travail, qualité de l'environnement et des relations sociales, etc.

La santé mentale a donc toute sa place dans cette approche. Garante de l'intérêt général et du vivre ensemble sur son territoire, la Ville de Rennes est fortement engagée en faveur d'une meilleure prise en compte de la santé mentale dans la ville. Cet engagement repose sur plusieurs axes :

- Promouvoir une dynamique d'insertion dans la Cité

-
- Favoriser la coopération et la complémentarité entre les acteurs du territoire
 - Promouvoir l'accès aux soins et aux droits.

Pour plus de détails, consulter la brochure éditée par la Ville de Rennes ([Plan Local de Santé de la Ville de Rennes, Pour une meilleure prise en compte de la santé mentale dans la ville](#)).

Pratique

- [Programme](#)
- [Pour une meilleure prise en compte de la santé mentale dans la ville.](#)
- [Charte du Conseil rennais de santé mentale](#)